

Bruxelles, le 30 juin 2025
(OR. en)

11026/25

POLMIL 189
INDEF 69
CFSP/PESC 1055
CSDP/PSDC 430
COPS 332
EUMC 258
IND 241
COMPET 669
RECH 310
ECOFIN 920
MI 494
EMPL 342
EDUC 309
CADREFIN 75

NOTE DE TRANSMISSION

Origine: Pour la secrétaire générale de la Commission européenne,
Madame Martine DEPREZ, directrice

Destinataire: Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de
l'Union européenne

N° doc. Cion: COM(2025) 299 final

Objet: RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU
CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET
AU COMITÉ DES RÉGIONS
Le Fonds européen de la défense: soutien au développement des
capacités de défense de demain
Évaluation intermédiaire du Fonds européen de la défense

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2025) 299 final.

p.j.: COM(2025) 299 final



Bruxelles, le 17.6.2025
COM(2025) 299 final

**RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL,
AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES
RÉGIONS**

**Le Fonds européen de la défense: soutien au développement des capacités de défense de
demain
Évaluation intermédiaire du Fonds européen de la défense**

{SEC(2025) 169 final} - {SWD(2025) 151 final}

INTRODUCTION

Une base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE) forte, compétitive et innovante est une condition préalable essentielle à la préparation de la défense. Au moment de la création du Fonds européen de la défense (FED), le programme de financement de la R&D en matière de défense de l'Union européenne pour la période 2021-2027¹, des décennies de réduction des dépenses consacrées à la défense, l'augmentation des coûts de la R&D en matière de défense et des équipements de défense, la fragmentation du marché et le manque de coopération avaient laissé des lacunes capacitaires critiques au sein des forces armées des États membres, dont beaucoup avaient besoin de nouvelles technologies et des solutions innovantes.

L'intensification des menaces pour la sécurité depuis le lancement du Fonds, le retour d'une guerre de haute intensité en Europe et la montée des tensions géopolitiques, conjugués aux changements technologiques rapides, n'ont fait qu'aggraver et illustrer avec force les problèmes que ce Fonds vise à résoudre. La recherche et le développement (R&D) collaboratifs en matière de défense sont donc devenus un moteur essentiel pour libérer le plein potentiel de la BITDE. Par ailleurs, il est largement admis que très peu d'États membres de l'Union peuvent se permettre de mettre au point eux-mêmes les systèmes de défense les plus complexes, et aucun pays ne peut le faire dans tous les domaines, de sorte qu'une action coordonnée à l'échelle européenne est nécessaire.

Le FED est la réponse de l'Union européenne à ce besoin. Elle représente un changement radical de la manière dont l'Union soutient la BITDE. Doté d'un budget de 7,3 milliards d'EUR, il vise à renforcer la compétitivité, l'efficacité et la capacité d'innovation de l'industrie de la défense européenne en soutenant une coopération en matière de R&D collaborative et transfrontière dans l'ensemble de l'Union.

Avec 5,4 milliards d'EUR déjà engagés en faveur de la R&D en matière de défense et 162 projets en cours, le FED est devenu l'un des plus grands programmes de R&D en matière de défense d'Europe. Le Fonds a attiré les meilleurs acteurs de la R&D en matière de défense ainsi que de nombreuses entreprises non conventionnelles, et devrait avoir des effets à grande échelle. Le FED est «centré sur l'utilisateur», en fonction des besoins des forces armées des États membres et de la Norvège. Des technologies et capacités de nouvelle génération dans tous les domaines militaires (aérien, terrestre, naval, spatial, cybersécurité) sont appelées à être développées avec le soutien du FED, et beaucoup d'entre elles n'auraient pas progressé sans celui-ci. Le FED offre aussi clairement un bon rapport coût-résultats pour l'économie de l'Union, notamment avec des retombées sur des applications civiles.

L'importance croissante du FED est confirmée par le fait que l'industrie le trouve de plus en plus attrayant. On constate une augmentation constante du nombre de propositions soumises dans le cadre des appels à propositions du FED. Partant de 140 propositions en 2021, et avec un budget annuel stable, les derniers (2024) appels à propositions ont attiré près de 300 propositions, ce qui représente une augmentation de 25 % en plus de l'augmentation substantielle de 78 % enregistrée en 2023. L'importance du Fonds est également soulignée par la diversité des contributions de parties prenantes soumises à la Commission lors de l'évaluation intermédiaire du FED. Ce sont 330 entités qui ont apporté leur contribution sous la forme d'environ 100 réponses au questionnaire et de plus de 30 documents de prise de

¹ Le FED s'appuie sur deux programmes précurseurs, limités dans le temps et au niveau du budget: l'action préparatoire concernant la recherche en matière de défense (APRD) et le programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense (PEDID).

position, ainsi que lors de réunions et d'ateliers ad hoc. Parmi les parties prenantes consultées figuraient une partie représentative de la BITDE ainsi que d'autres acteurs clés.

Au cours de ses premières années, la mise en œuvre du FED a consisté en un exercice d'équilibrage visant à concilier deux objectifs parfois divergents. D'une part, il s'agissait de combler les lacunes capacitaires critiques en soutenant le développement de technologies et de capacités de défense de nouvelle génération, les États membres étant à la manœuvre pour la définition des priorités. D'autre part, il fallait accélérer la transformation de la défense grâce à l'innovation et à l'inclusivité, et en attirant des acteurs nouveaux et non conventionnels de la défense. Ces deux volets étaient sous-tendus par l'objectif général consistant à défragmenter la BITDE, encourager la collaboration et assurer un rendement socio-économique.

1. LUTTER CONTRE LA FRAGMENTATION ET STIMULER LA COLLABORATION

Le FED joue déjà un rôle important dans l'**accroissement des dépenses de R&D collaborative en matière de défense dans l'Union**. En mars 2025, cinq programmes de travail annuels au titre du FED avaient été adoptés par la Commission, engageant en tout 5,4 milliards d'EUR en faveur de la R&D en matière de défense. Cela fait du FED l'un des trois principaux investisseurs en R&D en matière de défense de l'Union². Ces investissements concernent environ la moitié du total de la recherche collaborative en matière de défense dans l'Union. Au niveau national, bien que les entités juridiques des États membres disposant de grandes industries de la défense bien établies soient les principaux bénéficiaires des financements du FED, une comparaison avec les données les plus récentes de l'Agence européenne de défense (AED) sur le financement de la R&D au niveau national³ fait apparaître un **effet très positif pour tous les pays**, y compris pour les petits et moyens États membres dont l'industrie de la défense traditionnelle est limitée. Au cours de sa première année de fonctionnement⁴, le FED a déjà fourni un financement semblable ou supérieur, parfois nettement supérieur, aux dépenses nationales totales de R&D en matière de défense pour 15 États membres⁵.

Grâce à ses incitations, le FED a **favorisé une coopération transfrontière sans précédent concernant la R&D en matière de défense** dans l'ensemble de l'Union européenne. Il promeut la compréhension mutuelle et une culture partagée entre les entités concernées, ce qui contribue à défragmenter la BITDE. Les 162 projets relevant du FED font intervenir 1 366 participants uniques⁶ issus de 26 États membres⁷ et de Norvège, et ce avec une large répartition géographique des entités concernées, y compris dans des régions où l'industrie de la défense n'occupe pas traditionnellement une place prépondérante. Alors que le FED exige la coopération d'au moins trois entités juridiques différentes d'au moins trois États membres/Norvège, un projet moyen relevant du FED compte 19 participants issus de huit pays. Dans l'ensemble, le FED s'est révélé précieux en tant que cadre permettant de trouver de nouveaux partenaires, y compris des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises à moyenne capitalisation, ainsi que de prolonger les collaborations en cours.

² Avec les investissements nationaux dans la R&D en matière de défense de la France et de l'Allemagne.

³ [Agence européenne de défense, Defence Data 2020-2021 Key findings and analysis.](#)

⁴ Les dernières données accessibles au public sur les dépenses nationales de R&D concernent l'année 2021.

⁵ BE, BG, CY, EE, EL, ES, HR, HU, IE, IT, LT, LU, LV, PT et SI.

⁶ Bénéficiaires, entités affiliées et sous-traitants en février 2025. DG DEFIS, Commission européenne.

⁷ Tous les États membres de l'Union à l'exception de Malte.

Au-delà de l'industrie de la défense traditionnelle, le FED s'est avéré être un instrument attrayant également pour les PME, les entreprises à moyenne capitalisation et les organismes de recherche européens. Les PME, en particulier, jouent un rôle croissant car elles sont d'agiles fournisseurs de technologies de rupture et d'innovation au sein du secteur de la défense. Grâce aux efforts ciblés visant à intégrer les PME et les innovateurs dans le FED (y compris au moyen d'un soutien allant au-delà des subventions pour accompagner leur croissance commerciale et la maturité technologique des idées innovantes), les PME **sont largement associées aux projets relevant du FED, puisqu'elles représentent 43 % des participants uniques** au FED et **reçoivent** environ 20 % du financement de l'Union européenne⁸. Dans six États membres, elles représentent plus de 50 % des participations⁹. Les entreprises à moyenne capitalisation représentent 4 % des participants uniques et reçoivent environ 6 % du financement. Bien que les PME bénéficient de mesures de soutien spécifiques, l'écrasante majorité des participations de PME relève des sujets thématiques, ce qui garantit une forte participation de celles-ci à l'ensemble du programme. Le **nombre de PME demandeuses ne cesse d'augmenter d'année en année**. Les appels à propositions les plus récents (2024) ont enregistré une augmentation de 28 % du nombre de propositions soumises par des PME et des organismes de recherche par rapport à l'année précédente.

En permettant une coopération plus étroite entre les maîtres d'œuvre, les PME et les organismes de recherche et de technologie, ainsi qu'entre les entreprises du secteur de la défense et les entreprises civiles qui mettent au point des technologies présentant un potentiel en matière de défense et de double usage, et en élargissant la coopération au sein des chaînes d'approvisionnement de la défense, le **FED joue un rôle important pour réduire la fragmentation de l'industrie de la défense européenne**.

2. COMBLER LES LACUNES CAPACITAIRES CRITIQUES: DÉVELOPPER DES TECHNOLOGIES ET CAPACITÉS DE DÉFENSE DE NOUVELLE GÉNÉRATION

Bien que le FED soit encore un programme relativement jeune (aucun des projets relevant de celui-ci n'a encore été achevé), **son importance pour les forces armées des États membres est déjà démontrée par son rôle dans la mise au point de nouvelles technologies et de nouveaux produits de défense** qui comblent des lacunes critiques dans tous les domaines capacitaires. L'adoption des résultats de projets de précurseurs du FED par les forces armées des États membres donne une forte indication de son potentiel.

Développer les principales capacités de défense de nouvelle génération

La planification et la programmation du FED sont «centrées sur l'utilisateur», directement en fonction des besoins et des contributions des États membres et de la Norvège. Elles garantissent donc un **degré élevé de cohérence entre les priorités en matière de développement des capacités de défense** définies dans le cadre du plan de développement des capacités (PDC), les domaines de coopération potentielle dans le cadre de l'examen annuel coordonné en matière de défense (EACD), d'autres types de coopération (CSP, projets de catégorie B de l'AED et, le cas échéant, dans le contexte de l'OTAN) **et les domaines bénéficiant d'un soutien du FED**.

⁸ PME autodéclarées. DG DEFIS, Commission européenne. Données des projets relevant du FED pour la période 2021-2023 extraites en février 2025.

⁹ Le niveau le plus élevé est observé dans les pays suivants: CY, EE, IE, LT, LU et EL.

Le FED encourage les États membres de l'Union et la Norvège à collaborer au développement de technologies, de produits et de capacités de défense de nouvelle génération qui pourraient être difficiles, voire impossibles, à produire par un seul pays. Compte tenu de l'étendu du soutien du FED à de grands projets de R&D en matière de défense (par exemple, la corvette de patrouille européenne, Eurodrone), qui est supérieur aux dépenses annuelles totales de R&D de la plupart des pays de l'Union européenne, **il est presque impossible pour un seul pays de développer simultanément plusieurs projets d'une telle ampleur et relevant du FED**. De même, les projets d'intercepteur endo-atmosphérique *EU HYDEF* et *HYDIS*² supposent des coûts élevés et des défis techniques complexes qui sont difficiles à gérer de manière indépendante pour n'importe quel État membre. Le FED offre également des possibilités uniques aux petits États membres et aux pays qui disposent d'une industrie de la défense limitée d'associer leur industrie nationale au développement de capacités de défense majeures de l'Union. Dans l'ensemble, **le Fonds a des répercussions structurelles positives qui vont au-delà du budget du FED même**.

Les actions relevant du FED devraient permettre de mettre au point **plus de 50 prototypes**, qui constitueront les blocs technologiques et capacitaires pour les capacités de défense de nouvelle génération. Par exemple, le FED soutient la mise au point de prototypes pour les capacités et technologies suivantes:

- **domaine aérien:** hélicoptères, drones (de moyenne altitude et de longue endurance, tactiques, de combat), guerre électronique, systèmes de propulsion;
- **domaine de la défense aérienne et antimissile:** intercepteurs endo-atmosphériques, technologies antidrones, alerte précoce par satellite du lancement de missiles;
- **domaine terrestre:** plateformes de combat, tir indirect à longue portée, systèmes autonomes terrestres, systèmes fantassins, énergie pour les camps militaires, systèmes de commandement et de contrôle;
- **domaine naval:** plateformes (corvette de patrouille européenne, navires semi-autonomes de taille moyenne), lutte contre les mines, communications sous-marines, protection des fonds marins et des infrastructures critiques;
- **domaine spatial:** récepteurs du service public réglementé (PRS), surveillance de l'espace, renseignement, surveillance et reconnaissance spatiaux, systèmes de plateforme à haute altitude;
- **domaine de la cybersécurité:** appréciation de la situation en matière de cybersécurité, plateformes de simulation cyber, systèmes interopérables pour les opérations de cybersécurité et de guerre de l'information.

Par ailleurs, le **FED contribue à l'autonomie stratégique de l'Union** en soutenant de nombreux projets de mise au point de technologies et de produits de défense pour lesquels l'Europe est à l'heure actuelle entièrement dépendante de pays tiers et pour lesquels il n'existe pas de solution de remplacement dans l'Union.

Encadré de présentation de projets: Projets relevant du FED visant à combler les principales lacunes capacitaires et à contribuer à l'autonomie stratégique de l'Union européenne

- a) **Défense contre les missiles hypersoniques:** EU HYDEF et HYDIS² sont des projets relevant du FED financés en vue de développer les capacités liées à l'interception des missiles hypersoniques. Auparavant, il n'existait pas de programme de développement d'une capacité aussi critique pour la défense de l'Europe.
- b) **EUROMALE:** la mise au point d'un drone européen de moyenne altitude et de longue endurance (MALE) entièrement souverain permet de remédier à un déficit de capacité critique dans les forces armées européennes.
- c) **Alerte précoce par satellite du lancement de missiles:** grâce au projet ODIN'S EYE II, le FED soutient le développement de capacités totalement souveraines et indépendantes consacrées à l'alerte précoce par satellite pour la détection et le suivi des missiles balistiques et des nouvelles menaces hypersoniques. Disposer d'une telle capacité critique permettra de mettre fin aux dépendances actuelles à l'égard de pays tiers et d'accroître l'autonomie de l'Union dans le domaine spatial.
- d) **Futur avion cargo tactique de taille moyenne (FMTC):** le FED contribue au financement d'un

En ce qui concerne l'interopérabilité et l'interchangeabilité des systèmes de défense, le FED a le potentiel de les améliorer toutes les deux, puisque des projets relevant du FED portent sur des composants ou sous-systèmes susceptibles de bénéficier à plusieurs futures capacités. En outre, si les systèmes finaux qui utilisent la technologie peuvent potentiellement être mis au point au niveau national, les États membres se faisant concurrence entre eux, de nombreuses technologies de base bénéficient de développements conjoints en ce qu'ils augmentent l'efficacité en matière de coûts et la compétitivité sur le marché.

Répondre aux priorités émergentes et changeantes

Les récents conflits militaires ont mis en évidence de «nouveaux moyens de faire la guerre» et se concentrent sur des vecteurs spécifiques de développement des capacités, tout en accélérant les tendances préexistantes. C'est le cas, par exemple, de la mise en place et de l'utilisation de plateformes sans équipage et de la défense aérienne et antimissile, ainsi que dans les domaines spatial et de la cybersécurité. Les programmes de travail du FED ont permis de **répondre avec succès à ces priorités émergentes et changeantes**, par exemple en élargissant les domaines relevant de la catégorie d'action «défense aérienne et antimissile», compte tenu de l'importance croissante de ce domaine, et de la catégorie «protection et mobilité des forces», en s'attaquant au *transport aérien stratégique pour les cargaisons hors gabarit* afin de combler une lacune capacitaire essentielle encore aggravée par l'indisponibilité de la flotte de transport *Antonov*.

Par ailleurs, **certaines thèmes qui bénéficiaient initialement d'un financement moindre se sont vu accorder une importance accrue au fil du temps**. Par exemple, la catégorie «guerre sous-marine», qui dépend de plus en plus d'infrastructures sous-marines telles que les gazoducs ou les câbles internet, a fait l'objet d'une attention accrue. Cette redéfinition des priorités cadre avec l'objectif plus large du FED consistant à trouver un équilibre entre l'innovation à long terme et les exigences du contexte sécuritaire actuel.

Le FED a également commencé à soutenir l'**intégration progressive de l'industrie de la défense ukrainienne** dans la BITDE. Même si, en vertu du règlement FED, les entités ukrainiennes peuvent seulement participer à des projets de recherche en tant que partenaires associés (et ne peuvent recevoir de financement du FED), ou en tant que fournisseurs de biens, de travaux ou de services nécessaires à la réalisation de projets relevant du FED, les

mesures de soutien au titre du FED permettent déjà aux entités ukrainiennes de participer à des activités spécifiques d'innovation dans le domaine de la défense relevant du FED¹⁰.

Assurer la continuité des efforts

L'industrie de la défense a souligné qu'assurer la continuité des efforts tout au long du cycle depuis la R&D jusqu'à la pénétration sur le marché était l'un des principaux avantages du FED. Cela a contribué à sauver plusieurs projets de défense de la «vallée de la mort», en ce qu'ils n'auraient sinon pas bénéficié d'un financement supplémentaire au niveau national pour passer à l'étape de financement critique entre le développement des produits et leur adoption par les clients et produire des résultats concrets pour les forces armées des États membres. Il a été donné suite à plus de la moitié des projets du PEDID dans le cadre du FED, assurant ainsi la continuité des projets, tandis qu'un nombre croissant de projets relevant du FED bénéficient également d'un financement pour leurs prochaines étapes, à mesure que des progrès sont accomplis en matière de développement technologique ou capacitaire. Le fait que des projets de recherche se sont poursuivis sous la forme de projets de développement ne doit pas être considéré comme étant le seul ou le principal indicateur de réussite. De nombreux projets, en particulier ceux liés à de grandes capacités complexes, s'appuient sur de longues feuilles de route sur les technologies ou les capacités et doivent parfois avoir plusieurs thèmes de suivi avant d'entrer dans la phase finale de R&D. C'est le cas, par exemple, de la mise au point de futurs avions cargo tactiques de taille moyenne ou de technologies radar avancées, qui ont tous deux été abordés deux fois dans le volet «recherche» du FED.

Un défi particulier à cet égard a consisté à trouver un **juste équilibre** entre les **appels à propositions concurrentiels** et la **garantie de la continuité des efforts au moyen d'attributions directes** une fois que les consortiums sélectionnés dans le cadre d'un processus de mise en concurrence ont démontré leur capacité à produire des résultats en temps utile durant les projets en cours. Un autre élément clé consiste à **garantir un engagement fort des États membres** en faveur de la continuité de la R&D. Outre la contribution apportée par le FED, les projets de développement relevant du FED nécessitent un financement complémentaire («cofinancement») de la part des États membres qui les soutiennent ou d'autres sources (par exemple, les ressources propres du consortium), afin de couvrir l'intégralité des coûts des projets. La démonstration d'un tel cofinancement est une condition d'éligibilité pour les projets de développement et a été mise en place pour encourager la mobilisation de contributions nationales supplémentaires, garantissant ainsi un engagement des États membres à adopter les résultats de la R&D. La mise en œuvre du programme progressant et les projets de suivi atteignant des stades de développement plus avancés, le cofinancement requis a augmenté, tant pour ce qui est de son montant que de sa proportion, atteignant des valeurs particulièrement élevées ces dernières années. Les projets de développement sont confrontés à de sérieux **défis pour la mise en place du cadre de cofinancement complet**. Pour certains projets, le cofinancement n'est toujours pas en place plusieurs années après leur lancement, ce qui entraîne d'importants retards. Quant aux problèmes susceptibles d'expliquer la longueur du processus de mise en place des cadres de cofinancement, les États membres ont fait état de difficultés à convenir des protocoles d'accord nécessaires et des droits des utilisateurs, qui sont souvent une condition préalable à la signature de contrats de cofinancement national. **Le cofinancement reste donc un point d'attention important** pour la mise en œuvre du FED.

¹⁰ Par exemple, au moyen d'un soutien financier à des tiers dans le cadre de thèmes spécifiques d'appels à propositions ou par l'intermédiaire de hackathons.

Vers l'achat public des résultats des projets

Le FED sera couronné de succès si les États membres acquièrent les capacités que le Fonds contribue à développer. Bien que la mise en œuvre du FED n'en soit qu'à ses balbutiements, des signes positifs témoignent du potentiel d'acquisition des résultats des projets, certains marchés publics se concrétisant déjà. La moitié des États membres consultés dans le cadre de l'évaluation ont indiqué que les résultats de projets relevant du FED, du PEDID ou de l'APRD étaient déjà en cours d'acquisition au niveau national ou étaient susceptibles d'être acquis prochainement, tandis que les autres répondants ont déclaré qu'il était trop tôt pour donner une réponse définitive.

Encadré de présentation de projets: Corvette de patrouille européenne

Le projet «Corvette de patrouille européenne» (EPC) relevant du FED soutient la mise au point d'un navire de type corvette capable d'effectuer toute une série de missions dans les futurs contextes opérationnels maritimes. Quatre États membres de l'Union (en novembre 2024: FR, IT, ES et EL) ont officiellement manifesté leur intérêt pour l'acquisition d'un tel navire, et certains d'entre eux ont déjà alloué des **fonds aux fins de cet achat dans leurs plans nationaux sur les capacités**. La contribution totale apportée par le FED est considérable et a assuré une forte continuité du projet. **Les contrats d'achat devraient porter sur un nombre de navires à deux chiffres** et d'autres États membres manifestent un intérêt croissant.

Par ailleurs, les premiers résultats du projet ont **commencé à être intégrés dans les forces armées des États membres de l'Union et font la différence sur le champ de bataille**. Ils concernent notamment des domaines critiques tels que les solutions en matière de guerre au moyen de mines marines, les systèmes autonomes ou la cyberdéfense. Certaines des technologies mises au point avec le soutien de l'Union sont déjà utilisées en Ukraine.

Encadré de présentation de projets: Intégration des résultats de projets dans les marines des États membres

Solutions innovantes en matière de guerre au moyen de mines marines pour assurer des opérations de lutte contre les mines de meilleure qualité, plus rapides, plus sûres et plus résilientes: la conception, le prototype et la démonstration d'un système de systèmes composés de boîtes à outils autonomes sans équipage, de plateformes intelligentes, de capteurs et de leur soutien décisionnel ont été mis au point avec l'aide des projets MIRICLE et E=MCM et ont été intégrés à bord d'un **nouveau type de navires de lutte contre les mines achetés conjointement par les marines néerlandaise et belge** (12 navires)

Encadré de présentation de projets: Résultats de projets utilisés en Ukraine

Le projet iMUGS du PEDID soutient le développement des capacités autonomes de la plateforme existante pour répondre à un large éventail de missions. La plateforme est opérationnelle en Ukraine pour le nettoyage des champs de mines, l'évacuation des victimes et la logistique. Des solutions autonomes de surveillance et de reconnaissance des menaces élaborées dans le cadre du projet AI4DEF sont utilisées par

3. TRANSFORMER LA DÉFENSE PAR L'INNOVATION: CONSERVER UN AVANTAGE COMPÉTITIF

Pour rester compétitive, l'Union européenne doit mettre au point un écosystème d'innovation dans le domaine de la défense. L'accélération de la transformation de la défense par **l'innovation, y compris dans le domaine des technologies de rupture**, a donc été activement soutenue par le FED dans le cadre du «**programme de l'UE pour l'innovation dans le domaine de la défense**» (EUDIS). Doté d'un budget total de 1,5 milliard d'EUR jusqu'en 2027, soit environ 20 % du budget du FED, il devrait être complété par 400 à 500 millions d'EUR provenant d'autres sources publiques et privées.

Les mesures d'EUDIS comprennent des appels à propositions non thématiques spécifiques en matière de R&D ainsi que l'**introduction de nouveaux mécanismes** tels que le «soutien financier à des tiers» avec un soutien à l'accélération dans des domaines technologiques spécifiques, le renforcement des synergies entre la recherche civile et la recherche en matière de défense financées par l'Union, des «défis technologiques» et un soutien à la recherche sur les technologies de rupture à haut risque/haut rendement. En outre, un **ensemble de services de soutien innovants pour les PME et les jeunes pousses** a été progressivement mis au point. Il comprend des hackathons dans le domaine de la défense, l'accompagnement des entreprises, le soutien à l'accélération, des services de mise en relation et la mise en place d'un mécanisme de fonds propres pour la défense par l'intermédiaire du Fonds européen d'investissement afin de libérer des capitaux pour financer des entreprises à forte intensité de R&D.

Parmi les mesures d'EUDIS figurent également des **appels à propositions en vue d'un «spin-in»**. Ceux-ci tirent parti des technologies présentant un potentiel de double usage issues de la R&D civile financée par l'Union (par exemple, par Horizon Europe), pour permettre leur adaptation à des applications en matière de défense. Jusqu'à présent, les appels à propositions en vue d'un spin-in lancés dans le cadre du FED ont porté sur la cybersécurité, les systèmes énergétiques et électriques, des matériaux à haute performance, des composants électroniques, l'espace et les systèmes autonomes. Parallèlement, le FED assure des synergies avec le **programme spatial de l'Union** en finançant le développement de technologies, de produits et de capacités qui utiliseront ou compléteront les services fournis par les composantes dudit programme, ou interagiront avec ceux-ci. De même, il a été constaté que plus de 20 projets **Horizon Europe** présentaient de fortes synergies avec la défense. Depuis 2024, le Conseil européen de l'innovation (CEI), par l'intermédiaire de son mécanisme de financement de la transition (qui contribue à transformer les résultats de la recherche en validation de concept et plus encore), accueille favorablement des propositions de spin-in reposant directement sur des résultats générés par le FED/l'APRD.

Les enseignements tirés de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et des progrès technologiques rapides, en plus des ajustements auxquels ils ont contribué dans les domaines du développement des capacités du FED, ont fait naître des attentes quant au fait que le **FED doit également fournir des processus plus rapides et plus légers pour intégrer les solutions de défense innovantes**. Il faudrait créer des possibilités accessibles pour soutenir les projets qui apportent des solutions rapides reproduisant le succès du cycle de vie rapide de l'innovation mis en place en Ukraine, comprenant un retour d'information constant de l'utilisateur final sur le champ de bataille (test en conditions réelles). Compte tenu de la nature à long terme des projets de R&D en matière de défense relevant du FED, l'écosystème d'innovation dans le domaine de la défense de l'Union manque une occasion de tirer parti des connaissances de l'industrie ukrainienne et de ses forces armées.

Dans le même temps, il est crucial pour la réussite du programme de maintenir un juste équilibre et de veiller à ce que le FED réponde aux futurs besoins à long terme concernant la R&D en matière de défense. D'autres instruments de défense de l'Union européenne, tels que l'ASAP, l'EDIRPA et la proposition de la Commission relative à l'EDIP, complètent l'objectif du FED en répondant aux priorités immédiates et aux besoins urgents. Comme un groupe de réflexion l'a souligné: «**le FED est un programme à long terme et il est bon qu'il reste tout aussi pertinent**».

4. LES RENDEMENTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA R&D EN MATIÈRE DE DÉFENSE

Le FED devrait de toute évidence offrir un bon rapport coût-résultats en générant d'importants effets positifs sur la productivité de l'économie et de la société. C'est ce qui ressort d'une étude macroéconomique réalisée par le Centre commun de recherche¹¹. Bien qu'elle se soit heurtée à d'importantes limitations en raison du fait que la mise en œuvre du programme n'en est qu'à ses balbutiements, l'étude fournit des informations précieuses sur les résultats socio-économiques attendus du Fonds. Le FED devrait avoir pour incidence maximale une augmentation du PIB de l'Union de + 0,025 % en 2030 par rapport au scénario de référence sans le FED, grâce à la combinaison d'une hausse des investissements privés et d'une intensification de la productivité totale des facteurs. Cela correspond à une augmentation maximale de 2 954 millions d'EUR du PIB en 2030 et à la création de 32 413 emplois supplémentaires dans l'ensemble de l'Union. Étant donné que, selon les estimations, la BITDE emploie directement quelque 500 000 personnes, ces données illustrent la forte incidence du FED sur l'économie. En outre, les investissements réalisés au titre du FED présentent **d'autres avantages potentiels** pour l'économie et l'environnement de sécurité de l'Union. L'intervention du FED renforce la capacité d'innovation et la compétitivité de l'industrie de l'Union, en créant de nouveaux débouchés commerciaux, y compris au-delà de la défense. Elle permet d'accroître l'efficacité des dépenses de R&D (moins de lacunes et de chevauchements, une plus grande échelle, une prise de risque accrue), y compris sur le plan de l'interopérabilité, par rapport aux approches nationales et potentiellement redondantes. Elle renforce la sécurité de l'Union européenne et son influence dans le monde, notamment en ce qui concerne l'établissement de normes. D'autres effets socio-économiques positifs du FED ont été mis en évidence lors de la consultation sur l'évaluation intermédiaire. Les parties prenantes ont souligné que le FED a conduit à un niveau d'ambition plus élevé que ce qui aurait été possible au niveau national, avec des projets présentant un plus grand potentiel de recherche ou supposant le développement de grandes capacités que l'industrie de la défense n'aurait sinon pas été en mesure d'entreprendre. La majeure partie de l'industrie de la défense consultée a fait état d'une croissance organisationnelle accrue grâce au FED. Les représentants de l'industrie de la défense ont indiqué que les ingénieurs, les scientifiques et d'autres experts trouvent des possibilités de travail intéressantes grâce à des initiatives relevant du FED qui abordent la dimension des compétences.

5. SIMPLIFICATION

Au fur et à mesure de l'évolution du FED, la Commission a constamment intégré les enseignements tirés. Cela a conduit à une **simplification continue** de la mise en œuvre du programme. Les parties prenantes consultées ont souligné le bon fonctionnement du FED: lors des consultations avec les bénéficiaires, ceux-ci ont signalé de manière récurrente que le FED est devenu un programme plus simple à appliquer et à utiliser, car il est devenu plus connu au fil des ans. Cela vaut également pour la comparaison entre le FED et les programmes précurseurs, étant donné que la Commission, les États membres et les bénéficiaires ont collectivement tiré des enseignements et mis en place des pratiques qui fonctionnent bien et sont devenues routinières.

Parmi les améliorations notables figurent l'introduction de la soumission et de la gestion des projets par voie entièrement électronique soutenues par des modèles adaptés et formatés pour traiter tous les aspects du règlement FED selon une approche plus normalisée. Les programmes de travail et les appels à propositions du FED sont publiés chaque année plus tôt, ce qui permet aux demandeurs de disposer de plus de temps pour préparer leurs propositions,

¹¹ *The RHOMOLO macroeconomic impact assessment of the EDF 2021-2027 (2025)*, JRC, Séville.

obtenir le soutien requis des États membres et demander un financement. Le temps nécessaire à la réalisation des évaluations a été réduit et, dans l'ensemble, la grande majorité des bénéficiaires consultés ont déclaré que la phase de mise en œuvre du projet était plus efficace avec le FED qu'avec les programmes précurseurs, grâce à des procédures améliorées et des mesures de simplification.

Bien que beaucoup ait déjà été fait pour simplifier la mise en œuvre du FED, des améliorations sont encore possibles. Les consultations ont donné de nouvelles idées de simplification à court terme (notamment par l'intermédiaire du règlement «omnibus» dans le domaine de la défense) et à plus long terme.

6. CONCLUSION

La détérioration rapide du contexte stratégique a démontré que le FED n'est pas un programme facultatif mais qu'il est indispensable, en ce qu'il est nécessaire d'investir davantage dans la R&D en matière de défense maintenant afin de garantir que les futures capacités de pointe soient disponibles à temps. Le FED a permis de rassembler la R&D en matière de défense dans un seul programme à moyen à long terme bien reconnu, contribuant ainsi à un paysage européen de la R&D en matière de défense cohérent et plus intégré.

Bien que les projets relevant du FED n'aient pas encore eu le temps de produire tous les résultats et effets escomptés, il est d'ores et déjà évident que ce Fonds a permis un soutien efficace tout au long du cycle de R&D en matière de capacités et a encouragé une solide coopération transfrontière, entraînant des gains d'efficacité.

Compte tenu des défis financiers et technologiques considérables auxquels la R&D en matière de défense est confrontée, la nécessité d'une planification pluriannuelle plus stratégique offrant une prévisibilité à l'industrie est devenue un point important pour l'avenir du programme. Par ailleurs, la Commission, en étroite coopération avec les États membres, s'emploiera à renforcer le lien avec l'acquisition (le cas échéant conjointement) par les forces armées des États membres des résultats des projets relevant du FED.

Le FED a constamment intégré les enseignements tirés des années précédentes. Cela a conduit à une simplification continue de la mise en œuvre du programme, et la Commission continuera d'œuvrer en faveur d'un FED plus simple, plus convivial et plus efficace.

Les informations recueillies dans le cadre de l'évaluation intermédiaire du FED et les principales conclusions de cette dernière devraient jouer un rôle essentiel dans le façonnement des années restantes de mise en œuvre du Fonds et éclairer les décisions stratégiques concernant les futures initiatives de l'Union relatives à la R&D en matière de défense.